



Mondercange, le 3 juin 2019

Au Collège Échevinal de la
Commune de Mondercange

Concerne: intervention pour la séance du conseil communal du 7 juin 2019

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur les Échevins

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du 7 juin 2019 l'intervention suivante :

L'année passée, notre commune, comme beaucoup d'autres, fut confrontée à l'apparition de la processionnaire du chêne (Eichenprozessionsspinner) qui nécessita certaines mesures pour protéger la population contre les affections désagréables pouvant se produire au contact avec les chenilles.

En dehors des dangers que courent les personnes, la pullulation non combattue de ces insectes mène au rabougrissement voire à la mort des plantes infestées.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins, peut-il donner les réponses aux questions suivantes :

- est-ce que le Collège des Bourgmestre et Échevins a connaissance de l'émergence de la processionnaire du chêne également cette année sur le territoire de notre commune ?
- si oui, est-ce que le Collège des Bourgmestre et Échevins peut donner des informations au sujet des lieux concernés, de l'amplitude du phénomène, des mesures de protection qu'il a prises ou qu'il entend prendre ainsi que de la politique d'information qu'il envisage d'engager ?

Veuillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Échevins, nos meilleures salutations.

Les Conseillers du Parti Socialiste,
Danielle BASTIAN ép. JUCHEM
Marc BIEVER
Marc FANCELLI
Christine SCHWEICH
John VAN RIJSWIJCK